

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 20 octobre 2020

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département du Doubs à BESANCON, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 20 octobre 2020 à 9 h 30.

Étaient présents :

- M. Philippe ALPY
- M. Christian BONNET
- Mme Christine COREN-GASPERONI (procuration à M. BONNET à partir de 11 h 00)
- M. Marcel COTTINY
- Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
- M. Nicolas DIAMANDIDES
- M. Jean-Pierre GURTNER (procuration à Mme PAUL à partir de 11 h 40)
- Mme Elise DOUCHEZ
- M. Abdelaziz KOUSSOURI
- M. François LAIGNEAU
- Mme Myriam LEMERCIER
- Mme Sylviane MAXEL
- M. Jean-Louis NORIS (départ à 11 h 55)
- Mme Denise PAUL
- Mme Soledade ROCHA
- M. Pascal ROUTHIER
- Mme Danièle TETU
- M. Gérard THIBORD

M. Patrick VAUTERIN, Commissaire du Gouvernement

Excusés :

- M. Mohamed ABID
- M. Daniel DEFASNE
- M. Denis SCHNOEBELN (procuration à Mme BOUQUIN)
- M. Pierre SIMON (procuration à Mme CUENOT-STALDER)

Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Nadia SKAKNI, Directrice Administrative et Financière
Mme Lucie LOUVET, responsable communication
Mme Evelyne VENITUCCL, Directrice des Ressources

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2020**

**PROJET DELIBERATION N° 2020.05.007
NPNRU BESANCON PLANOISE/GRETTE
CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN
DE GRAND BESANCON METROPOLE
AVENANT N°2**

VU l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'avenant n° 2 annexé au rapport,

VU la convocation envoyée le 9 octobre 2020 aux membres du Conseil d'Administration contenant le projet de délibération,

CONSIDERANT que la signature de l'avenant est nécessaire pour prendre en compte les évolutions des déconstructions et des opérations d'aménagement,

DECIDE à l'unanimité d'autoriser le Directeur Général à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 00.

Préfecture du Doubs

Reçu le **28 OCT. 2020**



Contrôle de légalité

La Présidente,
Christine BOUQUIN

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2020**

RAPPORT N° 2020.05.007

**NPNRU BESANCON PLANOISE/GRETTE
CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN
DE GRAND BESANCON METROPOLE
AVENANT N° 2**

Habitat 25 est engagé et partenaire de Grand Besançon Métropole dans le projet du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur les quartiers de Planoise et de la Grette.

La convention NPNRU concernant le quartier de la Grette, validée par le Conseil d'Administration d'Habitat 25 du 30 octobre 2018, a été signée début 2019.

Le projet opérationnel du quartier Planoise, présenté et validé par le Comité d'Engagement de l'ANRU du 27 mai 2019, a fait l'objet d'une contractualisation par le biais d'un avenant, validé par le Conseil d'Administration d'Habitat 25 du 18 décembre 2019.

Cet avenant et la convention globale consolidée ont été signés en février 2020.

Par ailleurs, le Comité d'Engagement de l'ANRU du 23 février 2020 s'est prononcé favorablement sur le projet et le financement de la démolition totale de 74 logements de la SAIEMB situés 9-11 rue du Luxembourg et sur la construction sur le site libéré de la coopérative du numérique.

Ces nouveaux éléments sont intégrés dans l'avenant n° 2 (joint en annexe) à la convention cadre, qui fera l'objet d'une signature avec l'ensemble des partenaires.

Le Conseil est invité à prendre connaissance de ces informations et à autoriser le Directeur Général à signer l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Grand Besançon Métropole.

Préfecture du Doubs

Reçu le **28 OCT. 2020**



Contrôle de légalité

Laurent GAUNARD
Directeur Général